

Louise Guénette

2010/01/01

☐☐☐ Office québécois de la langue française

Des pronoms dignes d'intérêt

Capsule linguistique

Nous avons tous déjà dit ou entendu des phrases comme *Goute*^[1]–*moi ça* ou *Je te lui ai dit ma façon de penser*. Leur banalité cache pourtant un emploi spécial des pronoms *moi* et *te*. Que répondrions-nous à un étudiant futé qui nous demanderait quelle est la fonction syntaxique de ces pronoms ou quel est leur rôle dans la phrase ? Bonnes questions !, dirions-nous. Des questions dignes d'intérêt, auxquelles nous allons tenter de répondre ici.


Que sont-ils et que font-ils ?

Nul doute que *moi* et *te* sont bien des pronoms personnels compléments dans *Goute–moi ça* ou *Je te lui ai dit ma façon de penser*. Mais que dit-on de ces emplois singuliers dans les grammaires ? Quelques ouvrages en font mention et donnent à ces curieux pronoms différentes appellations. Pour certains, il s'agit de *pronoms explétifs*, l'adjectif *explétif* signifiant « qui n'est nécessaire ni au sens ni à la syntaxe de la phrase ». D'autres parlent de *pronoms d'intérêt*, puisqu'ils témoignent selon eux de l'intérêt du

locuteur pour son propos. Enfin, on trouve dans les grammaires plus spécialisées l'expression *datif éthique*. Dans les langues à déclinaison, comme le latin et le grec, le datif était le cas de fonction correspondant au complément d'attribution. Ces emplois pronominaux particuliers existaient déjà en latin, sous l'appellation de *dativus ethicus*. Mais en français, quelle est leur fonction syntaxique ? Complément direct (CD) ou indirect (CI) du verbe ? Deux tests permettent de répondre à cette dernière question. Dans la phrase *Goute-moi ça*, le verbe ayant déjà *ça* comme CD, le pronom *moi* ne pourrait être que CI. Or, un CI peut habituellement être remplacé par un autre CI ; par exemple : *Donne-moi ça* > *Donne ça à Marie*. Cette substitution est impossible avec *Goute-moi ça* > **Goute ça à Marie*. Second test : l'encadrement par *c'est... que*, possible avec un CI : *Donne-moi ça* > *C'est à moi que tu donnes ça*, mais impossible avec *Goute-moi ça* > **C'est à moi que tu goutes ça*. Il faut donc en déduire que *moi* n'est ici ni CD ni CI. L'analyse de la deuxième phrase, *Je te lui ai dit ma façon de penser*, confirme cette déduction : le pronom *te* ne peut être ni CD ni CI, puisqu'il y a déjà dans cette phrase un CD (*ma façon de penser*) et un CI (*lui*). On peut également conclure des deux tests que ces emplois particuliers de *moi* et de *te* sont compatibles dans la phrase avec un CD ou un CI.

Bénéficiaire, victime ou témoin

Pour bien comprendre le rôle de ces pronoms, il convient d'analyser séparément les emplois selon la personne (1^{re} ou 2^e personne). Les pronoms de 1^{re} personne *me*, *moi* et *nous*, utilisés comme pronoms d'intérêt, se rencontrent à l'oral dans des phrases comme les suivantes : *Va **me** ramasser tout ce désordre*. *Paul **nous** est arrivé comme un cheveu sur la soupe*. *Fais-**moi** sortir tout ce beau monde*. *Bois-**moi** cette tisane sans discuter*. Dans tous ces exemples, le locuteur est concerné directement par l'action évoquée par le verbe ou par ses conséquences, soit comme bénéficiaire, soit comme victime. Ces actions ne sont pas en soi exceptionnelles, mais elles touchent d'une manière personnelle le locuteur. Les pronoms de 2^e personne, *te* et *vous*, apparaissent dans d'autres types de contextes ; par exemple : *Pierre **te** leur prépare un souper en cinq minutes*. *Je **vous** le remettrais à sa place vite fait*. *Il **te** l'a fait taire juste en le regardant*. Dans ces cas-là, la personne représentée par le pronom *te* ou *vous* fait plutôt figure de témoin, le témoin d'un fait hors du commun ; l'interlocuteur est en effet invité à être le spectateur d'un événement remarquable en raison de sa rapidité ou de son efficacité.

Bref, si les pronoms d'intérêt n'ont pas de fonction syntaxique dans la phrase, ils ont bel et bien un rôle énonciatif. Comme traces de subjectivité, ils révèlent la présence engagée du locuteur dans son discours. 

1 Ce texte est rédigé conformément aux rectifications orthographiques en vigueur. [\[Retour\]](#)



Louise Guénette

Office québécois de la langue française